



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 28 mai 2024

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 28 mai 2024

Présidence : Monsieur Fabien Guidoux

Préavis 23/24 et son amendement : Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable afin de garantir le bouclage du Marex-Chalet

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide de prendre les décisions suivantes :

- La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis ;
- Un crédit de CHF105'000.00 lui est accordé à cet effet ;
- Cette dépense sera financée par prélèvement sur la trésorerie courante ;
- Cette charge sera imputée au compte de fonctionnement n° 810.314.00 « entr.raccord & extension réseau d'eau » ;
- La subvention sera imputée au compte de fonctionnement n° 810.465.01 « subvention participation de tiers » ;
- La Municipalité est autorisée à compenser cette dépense par un prélèvement sur fonds de réserve n° 2820.04 « service des eaux ».

Ainsi délibéré en séance du 28 mai 2024

Le président :

Fabien Guidoux

La secrétaire :

Catherine Fiaux